

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 9 (1952)

Heft: 4

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le savoir, peut-être, je n'étais plus isolé, ni trop à plaindre, maintenant que j'avais trouvé, moi aussi, un « moniteur ». Oh ! je sais bien que je ne suis pas encore aussi avantage que toi. Je n'ai pas de halle de gymnastique, pour la mauvaise saison ; je ne dispose pas de douches pour chasser la sueur des jours d'entraînement et provoquer une saine réaction après le travail régulier. Je reste seul pour courir à travers le village, descendant le chemin qui mène à la route que je suis avec une bonne allure durant près d'un kilomètre, pour remonter par le pâturage et fermer ainsi le circuit que je me suis imposé. Je n'ai pas de camarades pour contrôler en deux ou trois points si je garde mon rythme, si je respecte exactement les principes de cette discipline. Je suis pauvre de moyens.

Et pourtant j'ai un courage tout neuf, je me sens moins pauvre. Je crois même que je serai bientôt aussi riche que toi, mon cher Pierre, quand j'aurai acquis définitivement ces éléments qui me faisaient défaut jusqu'à cette bienheureuse rencontre et l'intervention de notre « régent ».

Si tu tiens ta promesse de venir passer quelques jours chez moi pendant tes vacances d'été — et j'y tiens, comme mes parents, d'ailleurs — tu te mettras à mon côté, nous ferons ensemble ce parcours. Et tu verras que j'ai raison si je t'affirme que je serai bientôt aussi riche que vous, que je ne pense plus, maintenant déjà, à ma pauvreté de l'an dernier. Et ce sera tout profit pour ma santé, pour mon développement, pour mon travail, pour la formation de mon caractère : vouloir, s'imposer une discipline sévère, ne jamais se laisser décourager et aller de l'avant. Que me faut-il de plus ? Ne suis-je pas riche, dès maintenant, moi aussi ?

A toi, Cher Pierre, très cordialement.

RENÉ.



Activité printanière du Service romand d'information pour l'instruction préparatoire

Le numéro de propagande de Jeunesse forte - Peuple libre.

Renouvelant l'expérience faite en 1951, le S. R. I. a, avec l'appui des offices cantonaux de l'I. P., édité un numéro spécial de propagande et d'information de notre revue mensuelle *Jeunesse forte - Peuple libre*. Tiré à 25 000 exemplaires, ce numéro fut adressé, au début d'avril, à tous les jeunes gens de Suisse romande, en âge d'instruction préparatoire et en particulier à ceux qui se préparaient aux épreuves du recrutement. Une série d'excellents articles documentaires et de bonnes photographies permirent à chacun d'apprécier les incontestables avantages que l'instruction préparatoire octroye à ceux qui la pratiquent.

*

L'affiche I. P.

Accompagnant l'envoi du numéro spécial de *Jeunesse forte - Peuple libre*, notre belle affiche I. P. s'en est allée, elle aussi, clamer partout la Force, la Joie et la Santé qu'offre à notre jeunesse la pratique

TABLEAU DES COURS FÉDÉRAUX DE MONITEURS

Cours No	Date	Nombre de jours	Genre de cours	Langue	Participants
15	5.-10.5.	6	Cours féd. de moniteurs, instruction de base I	français	50
18	3.- 7.6.	5	Cours féd. de moniteurs, instruction de base I	français	50
22	7.-12.7.	6	Cours féd. de moniteurs pour ecclésiastiques	français - allemand	60
23a	14.-15.6.	2	Cours de cadres pour instr. des cours féd. d'alpinisme (EFGS)	français - allemand	—
23	16.-28.6.	13	Cours féd. de moniteurs pour l'instruction alpine	français - allemand	50
24	4.- 9.8.	6	Cours féd. de moniteurs pour la natation et les jeux	français - allemand	70
27	15.-20.9.	6	Cours féd. de moniteurs, instruction de base I avec une classe spéciale pour moniteurs de plus de 40 ans)	français	50
29	25.-27.9.	3	Cours féd. de moniteurs, instruction de base I B	français	50
30	4.-16.8.	13	Cours pour candidats au diplôme féd. de maître de gymnastique et de sports	français - allemand	20
4.2. - 3.5. 12.5.-12.7. 28.7.- 6.9.	6 mois		Cours pour maîtres et maîtresses de sports indépendants	français - allemand	15

Légende : Cours I = Cours de 6 jours pour moniteurs qui n'ont pas bénéficié d'une préparation particulière.

Cours I B = Cours de moniteurs de 3 jours pour instituteurs, moniteurs-chefs et entraîneurs diplômés.

Cours II = Cours de perfectionnement pour moniteurs qui ont déjà suivi un cours fédéral.

de l'I. P. Les deux jeunes gens qui composent le motif de ce petit chef-d'œuvre courrent depuis 1948 déjà, sans manifester pour autant quelque signe de lassitude. Leur réapparition sur les murs de nos cités et de nos bourgades, nous procure réellement, au contraire, cet agréable sentiment de joie et de bien-être si propre à une jeunesse saine et active.

Tous les petits villages de notre pays en ont été desservis et je n'en veux pour preuve que la lettre que le chef de la section I. P. du Tessin, notre ami Aldo Sartori adressait le 27 mars 1952 au chef de section militaire des vallées italiennes de Mesolcina et de Calanca dans le canton des Grisons, en lui faisant parvenir un certain nombre d'affiches destinées à apporter aux jeunes gens de ces deux vallées un peu de cette force, de cette joie, de cette santé et aussi un peu de cet esprit de Macolin en les invitant à participer au cours si captivant de l'instruction préparatoire volontaire.

Nous tenons à féliciter ici notre ami Sartori pour ce beau geste d'amitié intercantionale en espérant que sa généreuse initiative trouvera l'accueil qu'elle mérite en terre grisonne.

*

Emission radiophonique

Pour étayer l'action entreprise par *Jeunesse forte-Peuple libre* et notre affiche et pour étendre son influence à un plus large milieu, le président de notre Service romand d'Information, M. John Chevalier, a eu l'excellente idée de solliciter une interview de M. le Directeur A. Kaech en lui demandant de définir, pour les auditeurs de la Radio romande, le rôle éducatif et social de l'instruction préparatoire volontaire. Cet exposé fut retransmis le lundi 7 avril dans le cadre des « 10 minutes de la S. F. G. ». Il fera l'objet de l'article de fond d'un prochain numéro de *Jeunesse forte-Peuple libre*.

*

La Presse officielle

L'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions d'exécution de l'instruction préparatoire du 12 janvier 1952 a donné l'occasion à notre presse quotidienne d'attirer l'attention du public sur les problèmes que pose l'éducation physique post-scolaire de notre jeunesse. Si la plupart des articles écrits à cette occasion exprimaient des sentiments favorables à l'instruction préparatoire, il en est toutefois d'autres qui nécessitèrent une mise au point de notre part ; tel celui publié par un journal valaisan et qui avait pour titre : « Nos conceptions démocratiques admettent-elles l'instruction préparatoire ? »

Dès que la mise au point fut publiée, on constatait, une fois de plus, que l'auteur de l'article incriminé était mal ou insuffisamment orienté et que, comme il l'a déclaré lui-même : « je risque d'avoir donné un grand coup de sabre dans l'eau » et il ajoutait : « quoique d'avoir fait du tapage m'ait valu des renseignements fort intéressants ». Et nous pensons qu'il ne fut pas le seul à en tirer parti. Comme quoi, il est bon de savoir profiter de toutes les circonstances, même défavorables, pour justifier l'existence et la nécessité de l'instruction préparatoire volontaire pour notre jeunesse.

FR. PELLAUD.

En épuluchant la statistique

Les bases données à l'instruction préparatoire volontaire par l'ordonnance encourageant la gymnastique et le sport du 7 janvier 1947 se sont avérées bonnes. La participation s'est accrue d'année en année. Ce fut également le cas en 1951. Par rapport

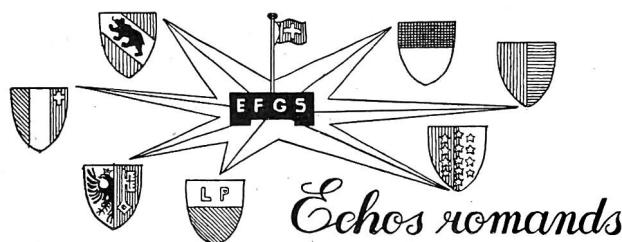
à l'année précédente, cet accroissement est de 712 jeunes gens pour les cours de base et de 1367 pour les examens de base. Si l'on considère que la participation, pour l'ensemble de la Suisse, a été de 52 981 jeunes gens aux cours de base et de 62 017 aux examens de base, l'on a atteint et même dépassé les chiffres de la période du service actif pendant laquelle l'instruction préparatoire avait connu un si réjouissant développement. L'augmentation constatée en 1951 est d'autant plus remarquable que durant la période de 1932 à 1940, notre pays a enregistré une très nette régression des naissances ce qui eut pour conséquence directe de diminuer nécessairement le nombre des jeunes gens aptes à pratiquer l'instruction préparatoire.

Ce sont les cantons de Lucerne, Uri, Schwyz, Ob- et Nidwalden, Glaris, Appenzell Rhodes intérieurs et extérieurs et Grisons qui accusent la plus grande augmentation des participants aux cours de base. Il est tout particulièrement réjouissant de constater que ce sont là, pour la plupart, des cantons montagneux, ce qui prouve, on ne peut mieux, que l'instruction préparatoire commence à prendre pied même dans les régions de la montagne. Il convient de préciser, pour être juste, que les efforts déployés pour le développement de l'instruction préparatoire n'ont pas été moindres dans les autres cantons. Si l'accroissement ne s'est pas manifesté d'une manière aussi évidente dans tous les cantons, c'est que dans quelques-uns d'entre eux on a déjà atteint un certain « plafond » qui ne permet plus d'enregistrer de notables augmentations d'une année à l'autre. Les cantons suivants ont atteint les plus hauts pourcentages de participation aux cours de base : Uri (71 %) Valais (63 %), Argovie (58,9 %), Soleure (56,1 %), et Saint-Gall (50 %). Quant à la participation aux examens de base, ce sont les cantons ci-après qui se sont plus particulièrement distingués : Fribourg (71,1 %), Uri (68,2 %), Soleure (61,8 %), Schwyz (55,5 %), Argovie (54,2), Obwald (52,4 %) et Valais (50,8). Comme par le passé, ce sont les cantons du Tessin, de Genève et d'Appenzell Rhodes intérieurs, qui ont rencontré le plus de difficultés dans la diffusion de l'instruction préparatoire.

De tous les cours et examens organisés dans le cadre de l'instruction préparatoire, seuls les cours à option accusent une légère régression de 430 participants, sur un total de 15 218. Cette régression est due au danger d'avalanches du printemps et aux conditions atmosphériques défavorables de l'été. Cette constatation est clairement confirmée par les statistiques desquelles il ressort que les cours de ski, de natation, d'alpinisme d'été et d'excursion ont été plus particulièrement affectés. La participation aux divers cours fut la suivante : exercices de plein air 2719, natation 744, ski 9441, alpinisme d'été 501, excursions 1813. Les examens à option ont été, par contre, plus nombreux qu'en 1950. Ce sont 33 602 jeunes gens qui les ont subis soit une augmentation de 532. Cette réjouissante constatation ne doit toutefois pas nous faire oublier que les examens à option de marche accusent une diminution de 963 participants par rapport à l'année précédente. Cela est fort regrettable et nous prouve que notre jeunesse ne sait pas suffisamment apprécier les plaisirs que procure la marche à pied. Ce devrait être une des tâches particulières de l'instruction préparatoire de redresser, dans la mesure de ses possibilités, cette assez peu

réjouissante situation. Les divers examens à option furent effectués par : pour la marche 18 206, pour les courses d'orientation 10 026, pour la natation 4548 et pour le ski 822 participants.

Les associations de gymnastique et de sport ont à nouveau pris une part importante à l'instruction préparatoire ; c'est la Société fédérale de gymnastique qui vient en tête avec une participation de 23 939 jeunes gens aux cours de base (CB), 21 116 aux examens de base (EB), 1281 aux cours à option (CO) et 10 682 aux examens à option (EO). Ces chiffres sont un peu inférieurs à ceux de l'année précédente ce qui s'explique aisément par le fait que les associations ont dû se concentrer avant tout sur la préparation de la fête fédérale de gymnastique. L'association suisse de football et d'athlétisme s'intéresse elle aussi, de plus en plus, à l'instruction préparatoire. Sa participation aux examens de base et aux cours à option est en très nette augmentation par rapport à l'année précédente. Ses membres ont participé aux cours et examens dans les proportions suivantes : 6831 jeunes gens aux CB, 7081 aux EB, 412 aux CO et 1545 aux EO. Les associations ci-après ont également obtenu de bons résultats : l'association catholique suisse de gymnastique et de sport et les groupements de jeunesse catholiques (CB : 6314, EB : 6374, CO : 1375 et EO : 3519), la fédération suisse des éclaireurs : (CB : 1675, EB : 1989, CO : 168 et EO : 623). Les associations suivantes ont également organisé des cours et des examens bien que dans une mesure plus restreinte : Fédération suisse de ski — Fédération suisse de natation — Clup alpin suisse — Fédération suisse cycliste et motocycliste et les Oeuvres de jeunesse des bons-templiers suisses.



Heures claires du matin

Il aurait aimé, adolescent, sentir la paix intérieure l'habiter insensiblement. Il avait besoin que se perpétue cet excès de confiance de l'enfance ; les gens au front grave définissent cet état d'âme, l'insouciance. La confiance est l'arme des enfants. Débordant de forces éparses, comme le sont les jeunes gens, il se levait chaque matin, à l'aube, avec le chant du coq. Il aurait aimé écouter son appel, et pareil au seigneur de la basse-cour, se serait confronté avec le soleil.

Son visage était prêt à s'ouvrir devant la vie, à l'heure du point du jour que les Grecs appellent le matin profond. Les rayons du soleil naissant donnent une gamme de tons à chaque objet qu'ils frappent ; les plus beaux sont ceux de l'eau. Ses yeux n'étaient pas lassés de se porter vers la nappe liquide qu'ils dominaient. Il aurait perçu poindre en lui une quiétude sereine fugitive à cet unique instant de la vie du matin profond.

A cette même heure, les guerriers d'Europe s'entre-tuaient ; ceux du monde aussi. Vingt ans d'entre-deux guerres, qui marquèrent l'existence de ses parents,

aboutissaient à la cruelle impasse des armes. A ce que Jean Giraudoux, nourri des Grecs, disciple de l'équilibre du corps et de l'esprit, définit : « la recette la plus sordide et la plus hypocrite pour égaliser les humains... »

Voilà pourquoi le front d'un adolescent se plissait devant le non-sens des charniers humains. Sans qu'il rejette pour cela les armes.

Les jeunes d'aujourd'hui sont délivrés, momentanément du moins, de la terrible emprise des armes ; ils ont le privilège de s'éveiller dans une aube de la nature seule, de sentir plus intimement les promesses d'un jour non taché de sang. Mais des répercussions se font encore marquer et l'on se plaint, par exemple, de leur excitation et de leur manque de suite dans les idées. Sont-ils les propres responsables de cet état de fait ? Doit-on faire leur procès comme on a intenté, à l'aide des moyens techniques : presse, radio, etc., le procès des gouvernements de 1919-1939 ? Ou plutôt de les entourer et de chercher à les comprendre ?

La première idée requiert moins de sacrifices que la seconde. Les discours, cela convient bien à une époque où l'artifice de la parole pouvait induire dans l'erreur la jeunesse. Témoin les deux guerres qui viennent de décimer l'Europe tout entière en l'espace de vingt-cinq ans.

La deuxième idée implique le don de soi au soutien du dernier rempart sur lequel se fondent les espoirs d'une famille, d'une nation.

Reste à savoir si l'on est assez digne et loyal pour soutenir, encourager, en un mot aimer les êtres qui vivent les heures claires du matin profond.

Il suffit parfois d'un regard. La vieille sentence s'exhume de l'oubli : « Un rien imperceptible et tout est bouleversé. » Ou d'un exemple tiré de la vie quotidienne, qui respire la lucidité, la probité, le courage.

Il y a l'exemple de l'équilibre du corps et de l'esprit dont l'éducation physique et les sports sont une partie intégrante. Tournons-nous vers ceux qui, pénétrés de cette loi première et éternelle, empruntent les chemins de la difficulté, et peuvent la communiquer, ne serait-elle issue que d'un regard, au monde libre de la jeunesse.

Aigle, la Forge, mars 1952.

CLAUDE.

VAUD

La marche de l'instruction préparatoire en 1951

Généralités. — Disons d'emblée que l'activité de l'instruction préparatoire a été, en 1951, satisfaisante. Le nombre de groupements a passé de 194 en 1950 à 199 en 1951. 3135 jeunes gens ont participé aux examens de base (2959 en 1950). Par contre, nous relevons un léger fléchissement dans la participation aux cours de base ; ceci s'explique par le fait que nous avons dû, à regret, supprimer quelques cours où l'enseignement n'était pas conforme aux principes mêmes de l'I. P.

La participation aux exercices à option a été égale à l'année dernière. Le ski continue à avoir la faveur de notre jeunesse.

Moniteurs. — 133 moniteurs ont suivi des cours fédéraux I. P. pour l'enseignement de la base et des exercices à option en 1951 (75 en 1950). C'est là un résultat dont nous nous réjouissons. Il est en effet indispensable que les moniteurs dirigeant l'enseignement de l'I. P. aient suivi un cours fédéral de formation. Mentionnons le cours fédéral de moniteurs de base qui a réuni à Macolin du 26 au 28 octobre 25 moniteurs de sections S. F. G. de notre canton.